Règlement FIB



Le FIB, en tant qu’agence fédérale, dispose de pouvoirs plus étendus que les gouvernements et les polices locales (LSPD, BCSO) ;

- Ils interviennent dans des affaires d’envergure nationale ou complexes, comme le crime organisé, les fraudes financières, ou les enquêtes.
- Par rapport aux LSPD et BCSO, le FIB peut adopter une approche plus musclée et stricte, justifiée par la gravité des dossiers.
- Les agents du FIB ont accès à des moyens logistiques renforcés et peuvent coordonner des actions avec d’autres polices.
- Le FIB n'est pas une police locale, mais peut apporter son soutien aux polices en cas de manque d'effectifs, d'opérations conjointes lorsqu'une police intervient sur un crime fédéral (ex: VDA, évasion fédérale, ...) etc.
- Le FIB est autorisé à organiser des opérations d'infiltration (telles que des ventes d'armes) pour piéger les groupes illégaux, à condition de respecter les règles de fair-play.
- Le FIB a interdiction de faire des courses-poursuite en véhicules non-sérigraphiés (véhicule civil)
- Le FIB est autorisé à opérer de manière discrète au sein de la population (sans obligation de porter une plaque ou autre). Cependant, ses agents doivent obligatoirement arborer un signe distinctif lors de toute intervention.

Infiltration :

- Les règles applicables à la police s'appliquent également au FIB.

- Le FIB a la capacité d'infiltrer non seulement les groupes illégaux, mais également toute entreprise, y compris Cayo.

Revision #2
Created 2026-06-29 20:05:03 UTC by Thomas
Updated 2026-07-03 14:24:52 UTC by Thomas